



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 13 du mois de décembre à 19 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Membres votants : 14 (2 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Marie-Laure LEGER, Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, Isabelle SEGUY, Murielle GENTE, Emmanuelle DUPUY, Stéphane FARGE .

MEMBRES ABSENTS : Stéphanie CISCARD (pouvoir Christophe CARON) Alexandre TRONCHE, Dominique DEVILLERS (pouvoir Emmanuelle DUPUY)

Secrétaire de séance : Stéphane FARGE

Date de convocation : 8 décembre 2023

DELIBERATION N° 2023.63 décision modificative n° 3 budget général

Monsieur le Maire expose que compte tenu de l'absence pour maladie de deux agents sur une période longue et compte tenu de la nécessité de pourvoir à leur remplacement, la prévision budgétaire concernant les charges de personnel est insuffisante.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de procéder au virement de crédits qui suit :

